

Quel avenir pour les églises en Île-de-France ?



Crédit photo : François Poche



UN ENJEU POUR TOUS

La question de l'avenir des églises en France est un enjeu largement débattu lors de la vente, la démolition, la réaffectation ou la désaffectation de bâtiments culturels. Ce phénomène est pourtant marginal, en particulier en Île-de-France.

Depuis 1905, seulement 12 églises ont disparu ou leur destination a changé alors que sur la même période 22 églises ont été reconstruites et plus de 300 construites (avec la participation des Chantiers du Cardinal).

Il s'agit d'une question plus vaste qu'il n'y paraît : celui du maintien des églises sur le territoire et de leur ouverture au public. Il est par ailleurs important de resituer la stratégie de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine culturel.

Dans ce contexte, la Conférence des Évêques de France organise le 10 mars prochain au Collège des Bernardins à Paris un colloque intitulé *Les églises, un enjeu pour tous*. Ces interventions et tables-rondes présentent les résultats d'un groupe de travail à la Conférence des Évêques de France pour repositionner l'avenir du patrimoine et l'usage des églises en France.

C'est aussi, dans ce contexte, de réflexion que les Chantiers du Cardinal ont mené leur campagne annuelle à travers la réalisation d'une affiche volontairement interpellante, à la fois pour les catholiques que pour le grand-public.



Affiche de la campagne
Octobre 2016

CAS PRATIQUE

LES ÉGLISES EN ÎLE-DE-FRANCE

Jérôme Tolot, le nouveau directeur général des Chantiers du Cardinal, interviendra dans ce colloque pour rappeler les enjeux et défis en matière de sauvegarde du patrimoine religieux en Île-de-France.

Avec 12 millions d'habitants, la région francilienne est un territoire qui a connu des mouvements de populations très importants. Dès les années 1920 et la suppression des fortifications qui entouraient Paris, la banlieue n'a cessé de se développer.

D'anciennes friches industrielles (Issy-Les-Moulineaux) ou ferroviaires (ZAC Clichy-Batignolles) ont été urbanisées, des villes nouvelles ont été créées (Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-La-Vallée...). Ces mutations ont appelé une réponse

toute particulière de l'Église en matière culturelle, sociale et culturelle. Aujourd'hui, la part des églises construites après 1905, donc propriété pleine et entière des diocèses, est beaucoup plus importante que dans d'autres diocèses français.

**12 ÉGLISES
DÉMOLIES
300 CONSTRUITES**

Sur les **1715** églises ou chapelles situées en Île-de-France, **451** églises sont diocésaines et ce nombre tend à augmenter grâce aux constantes évolutions de l'espace urbain.

LA RÉPONSE DES CHANTIERS DU CARDINAL

Depuis 1931, les Chantiers du Cardinal travaillent sur la question de l'impact sociétal des bâtiments ecclésiaux. Le Cardinal Verdier, le fondateur de l'œuvre, souhaitait construire des églises pour évangéliser les villes nouvelles de la banlieue parisienne. Aujourd'hui, l'œuvre poursuit cette action en bâtissant des édifices dans des quartiers nouveaux, en suivant les flux de population et en adaptant la réponse ecclésiale à la demande de spiritualité. Si l'activité de construction est la plus visible car la plus « extra-ordinaire », les Chantiers du Cardinal sont aussi présents sur les travaux de rénovation, d'embellissement et de soutien à la production artistique sacrée.

De 2012 à 2017, 19 millions € ont été engagés par les Chantiers dont :
11 millions € pour la construction
8 millions € pour la rénovation

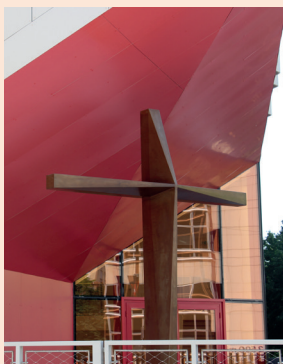
Ces ressources ont notamment permis la réalisation de 11 projets de nouvelles églises et centres ecclésiaux en Île-de-France dont 7 ont été inaugurés aujourd'hui.

- Saint-Paul-de-la-Plaine à La-Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
(inaugurée en mai 2014)
- Maison Saint-François-de-Sales à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)
(inaugurée en octobre 2014)
- Cathédrale Notre-Dame à Créteil (Val-de-Marne)
(inaugurée en septembre 2015)
- Maison Ozanam à Paris XVII^e
(inaugurée en octobre 2015)
- Maison des Jeunes à Élancourt-Maurepas (Yvelines)
(inaugurée octobre 2015)
- Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne)
(inaugurée en février 2016)
- Eglise Saint-Jean-Apôtre à Arnouville (Val-d'Oise)
(inaugurée en mars 2016)
- Notre-Dame-de-l'Ouïe aux Granges-le-Roi
(Inauguration 22 avril 2017)
- Centre Teilhard-de-Chardin à Saclay (Essonne)
(projet en cours d'études)
- Centre ecclésial Saint-Colomban (Seine-et-Marne)
(projet en cours d'études)
- Eglise Saint-Joseph à Montigny-Lès-Cormeilles (Val d'Oise) Reconstruction
(démolition de l'ancienne église : mars 2017)

DES PROJETS DE QUARTIERS

Plus que des églises, les nouveaux centres ecclésiaux ne sont pas, pour la plupart, des paroisses. Elles vont bien au-delà en répondant aux attentes des populations nouvellement arrivées dans les quartiers émergents ou villes nouvelles.

Pour chaque projet, une réponse adaptée à l'environnement a été conçue pour toucher le plus grand nombre, pratiquants ou non, croyants ou non, catholiques ou d'une autre confession. Dans chaque cas, ces projets s'adaptent à la réalité du terrain, à la pratique spirituelle et humaine de leur territoire. Ici, accolé à l'église un établissement d'enseignement catholique, ailleurs, la présence d'un espace culturel semblait essentielle au projet spirituel, là un lieu d'accueil pour les associations était indispensable pour intégrer leur action dans une dynamique globale et créer une « synergie solidaire de quartier » ...



La Maison Ozanam dans la ZAC Clichy-Batignolles à Paris XVII^e

La Maison Ozanam fait partie intégrante du développement du nouveau quartier Clichy-Batignolles. Elle comprend une chapelle de 200 places et une maison de quartier. Espace ouvert à toutes les générations et à toutes les cultures, elle accueille quotidiennement les dizaines de jeunes du CEPIJE (association de réinsertion) et une antenne des Apprentis d'Auteuil, ou encore, elle organise des vacances pour les enfants qui ne peuvent pas partir.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **580 000€**



La Maison Saint-François-de-Sales à Boulogne-Billancourt (Haut-de-Saine)

La maison Saint-François-de-Sales a rapidement trouvé sa place auprès des familles du quartier. Elle offre une alternative aux problèmes quotidiens rencontrés par les parents, les enfants, et les grands-parents. Elle propose aussi des espaces d'écoute et d'orientation lorsque les familles rencontrent des situations plus exceptionnelles et complexes (psychologues, médiateurs, assistants et travailleurs sociaux). Grâce à l'implication des bénévoles et professionnels, la Maison ne désemplit pas.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1 million €**

« REMETTRE L'ÉGLISE AU MILIEU DU VILLAGE »

Dans les années 1930, avec l'émergence des villes nouvelles, la construction de nouvelles églises s'est révélé une évidence. C'est cette constatation qui a amené à la fondation des Chantiers du Cardinal par le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris. A sa mort, en 1940, 100 églises avaient été construites à la périphérie de Paris et dans la banlieue naissante. Sans cette présence d'espaces de culte ou de spiritualité, il aurait manqué ce supplément d'âme qui fait la vie d'un quartier.

Cette intégration de la construction d'une église dans les plans d'urbanisation des villes nouvelles perdure aujourd'hui. Les grands projets menés par les diocèses d'Île-de-France et soutenus par les Chantiers du Cardinal (cf. page 5) en témoignent.

Autre évolution de la doctrine architecturale ecclésiale. Dans les années 1970, une discrète intégration dans les quartiers était de mise. Aujourd'hui, l'Eglise affirme sa présence et se veut visible. L'exemple de la cathédrale de Créteil avant son récent déploiement est à ce titre évocateur.



Église Saint-Paul-de-La-Plaine à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

L'église est une création artistique à part entière et s'intègre parfaitement dans un quartier totalement transformé. En face, les immeubles seront progressivement détruits pour laisser place à des bâtiments d'habitations modernes qui accueilleront les résidents. Alors qu'il n'y avait pas d'église dans ce quartier, elle a maintenant une place « traditionnelle » au centre de l'activité de Plaine Commune. La municipalité a rapidement montré son soutien au projet en adaptant le plan de circulation du quartier.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1,7 million €**



Église Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Perray (Essonnes)

Le diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes a anticipé l'expansion de la commune de Saint-Pierre-du-Perray en construisant la nouvelle église Saint-Pierre entre la ville et les champs. A terme, les champs qui entourent l'église laisseront la place à des quartiers résidentiels et à un ensemble d'enseignement catholique. Ici, l'Église prend les devants sur l'expansion urbaine ! A l'image de cette ville neuve, la majorité des foyers sont des familles jeunes récemment installées.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **500 000 €**

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES COMMUNAUTÉS

A Arnouville, la communauté chaldéenne (catholiques orientaux) a enfin un lieu et un espace spirituel où se retrouver. Cette communauté, principalement venue d'un Irak en guerre où les chrétiens sont systématiquement persécutés, s'implante durablement et peut, grâce à l'église Saint-Jean-Apôtre, se revendiquer du quartier.

Là encore, c'est un véritable lien entre les chaldéens et les autres résidents, un facteur d'intégration s'il en est.

Église Saint-Jean-Apôtre des Chaldéens à Arnouville (Val-d'Oise)

L'église Saint-Jean-Apôtre a suscité, dès son inauguration, un engouement certain, y compris au niveau politique. Le nouvel édifice rassemble la communauté chaldéenne et attire même des voisins et quelques curieux qui souhaitent découvrir les rites de cette communauté. Les messes du dimanche peuvent rassembler jusqu'à 700 fidèles et suscitent de nouvelles vocations, notamment auprès des jeunes.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1 million €**



ÊTRE UN VECTEUR DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

De tous temps, l'église a été un centre d'expression artistique essentiel et un vecteur culturel sans commune mesure. Aujourd'hui plus que jamais, elle perpétue cette tradition en développant les Arts et leur expression sacrée. Les vitraux, le mobilier liturgique, les fresques, même l'art numérique fait son entrée dans les églises en s'adaptant aux techniques et technologies nouvelles. Les églises sont des témoins vivants des anciens et nouveaux courants artistiques et architecturaux. Les Chantiers du Cardinal se sont inscrit dans cette dynamique en passant des commandes auprès d'artistes parfois encore inconnus. Ils ont même pérennisé leur action mécénale et attribuent annuellement un prix de **10 000€**, dans le cadre du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine, à un artiste pour la réalisation d'une œuvre d'art sacré. En 2017, ils remettront ce prix pour la création d'une statue de sainte Bathilde destinée à la future église-sanctuaire de Chelles (Seine-et-Marne).



Le déploiement de la cathédrale Notre-Dame à Créteil (Val-de-Marne)

Autour de l'espace de culte, une galerie accueille des expositions grand public toute l'année. L'année dernière, le diocèse comptait plus de 15 000 visiteurs en plus des paroissiens réguliers. Les événements organisés sont nombreux (expositions, conférences sur le thème de l'art contemporain, concerts). La cathédrale est même devenue une référence et un point de passage pour les visites de groupe organisés dans le département. Les équipes en charge du projet se félicitent d'avoir accompli le projet initial de la cathédrale : créer un lieu ouvert et vivant, un lien culturel et culturel.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1 million €**



Église Sainte-Jeanne-de-Chantal dans le XVI^e arrondissement (Paris)

Nathan Crouzet, un jeune architecte prometteur, a pensé un projet totalement novateur pour l'église du Parc des Princes. Il a choisi l'artiste Jean-Louis Sauvat pour réaliser des fresques de 6 mètres de haut au fusain. Ces œuvres sont ensuite colorisées grâce à la projection numérique de formes qui évoluent au cours du temps. C'est la première fois que des moyens numériques sont installés de manière pérenne dans la production et la diffusion d'une œuvre.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **40 000 €**

ÉDUCER AVEC LES PARENTS

Plusieurs projets des Chantiers du Cardinal ont une implication réelle et quantifiable dans la vie des habitants. Notamment, de nombreux centres paroissiaux accueillent des associations et des initiatives pour les familles. La Maison des Jeunes à Élancourt-Maurepas, par exemple, a été construite pour accueillir les différents mouvements et équipes de la paroisse. Plus encore, le nouveau bâtiment paroissial se veut « un lieu tourné vers tous les jeunes, et pas seulement vers les jeunes qui viennent déjà à l'église et à la messe » (Père Laurent Thuillier).

Les Chantiers du Cardinal soutiennent de nombreux « patronages » en Île-de-France. La rénovation, ou la construction dans certains cas, de leurs locaux étaient importantes pour créer un cadre propice au développement personnel des enfants. A Nanterre, à Vernouillet, à Paris dans le XX^e arrondissement, ces initiatives se développent et essaient dans la région car il y a une véritable demande, aussi bien de la part des parents que des enfants. Ce sont autant de projets socio-éducatifs dans lesquels s'impliquent les Chantiers du Cardinal.



Centre ecclésial Saint-Colomban à Marne-la-Vallée (Val-d'Oise)

A proximité du parc d'attraction Disneyland Paris et juxtaposé à une église de 1000 places, un centre scolaire d'enseignement sous contrat sera édifié sur un terrain de 22 000 m² qui accueillera, à terme, 1 212 élèves. Ce projet est destiné à répondre au développement très important du quartier Val-d'Europe. La population est d'environ 40 000 habitants mais devrait atteindre 70 000 habitants en 2040. À ce jour, le futur centre ecclésial est entouré de verdure mais bientôt, des rues commerçantes convergeront vers cet édifice et 2500 nouveaux logements seront construits.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1 million €**



Notre-Dame-de-l'Ouÿe au Granges-le-Roi (Essonnes)

La réhabilitation de cette ancienne abbaye dont l'origine remonte au XII^e siècle servira à accueillir les jeunes des aumôneries de l'ensemble de l'Île-de-France. Le projet architectural comprend la construction d'un bâtiment de 2 550m² (70 chambres, un réfectoire de 160 places, 20 salles de réunion et un oratoire) ; La transformation des granges agricoles en espaces de supports à l'animation ; La réhabilitation des habitations existantes (appartements et espaces communs) destinées à l'accueil des résidents de longue durée et gestionnaires du site. Cette abbaye chargée d'histoire a été revisitée pour l'accueil qualitatif des jeunes.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **1 million €**

AU-DELÀ DES CONSTRUCTIONS...

L'œuvre des Chantiers du Cardinal a consacré **8 millions €** aux travaux de rénovation depuis 2012. Dans certains cas, ces travaux étaient urgents pour éviter la fermeture de certaines églises. De nombreux lieux, dont les diocèses sont propriétaires, ont été bâtis rapidement après-guerre pour faire face aux différentes phases de l'expansion urbaine. Les matériaux choisis pour leur construction ont souffert du temps et ont occasionné de nombreux dommages sur les structures.



Église du Saint-Esprit à Meudon-La-Forêt (Hauts-de-Seine)

L'église du Saint-Esprit à Meudon-la-Forêt est fermée près de deux ans en raison d'un arrêté de péril imminent pris par la mairie. Son toit risquait de s'effondrer. Une très importante rénovation permettra à la communauté de retrouver dans un an le lieu de culte qui abritait environ 600 personnes aux célébrations dominicales et de très nombreuses activités pastorales. L'action des Chantiers du Cardinal permettent de mener à bien ce projet de rénovation.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **300 000€**



Église Notre-Dame-de-Toute-Joie à Grigny (Essonne)

Au cœur de la cité Grigny-II, les Chantiers du Cardinal financent la réhabilitation de Notre-Dame-de-Toute-Joie, indispensable pour le maintien de l'Église dans un quartier défavorisé.

Le projet prévoit notamment la réfection et le ravalement des façades en béton.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **116 000€**



Héberger un patronage à Vernouillet (Yvelines)

Dans la vallée de la Seine, au nord du département des Yvelines, s'étend un secteur pastoral en développement. La refonte des rythmes scolaires a entraîné un sursaut d'activité de patronage à Vernouillet. Malheureusement, les locaux vétustes n'étaient pas adaptés à l'accueil de nombreux enfants. Une équipe sous l'égide du curé de la paroisse a mené une réflexion pour adapter les moyens immobiliers aux enjeux pastoraux.

Participation financière des Chantiers du Cardinal : **100 000 €**

EN CHIFFRES ET EN ACTES

8 départements couverts par l'action des CDC

Ressources : 4,6M€ dont 4M€ de dons

28 000 donateurs actifs

8 Grands Projets inaugurés (dont l'investissement des chantiers est en moyenne de 1M€)

3 Grands Projets en cours de réalisation

86 ans d'actions et de réalisations

310 églises construites depuis 1931

PATRIMOINE : LA LOI 1905 DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Saisis lors de la Révolution, les biens religieux (cathédrales, églises, chapelles, presbytères et bâtiments paroissiaux) restent la propriété pleine et entière de l'État. La répartition des biens prévoit que les cathédrales appartiennent à l'État et les églises paroissiales appartiennent aux communes sur lesquelles elles ont été construites. Les conditions d'utilisation des édifices par les diocèses est encadré par l'article 13 de la loi de 1905, précisant que l'État se réserve le droit de confier gratuitement les bâtiments de culte aux associations cultuelles. Les associations bénéficiaires, sont tenues « des réparations de toute nature, ainsi que des frais d'assurance et autres charges afférentes aux édifices et aux meubles les garnissant ». L'article 7 fait également la différence entre les biens mobiliers et immobiliers dont la destination est uniquement cultuelle et

ceux qui appartenaient à l'Église mais dont la destination était charitable (hôpitaux, hospices, écoles...). Ces derniers tombent sous l'autorité du ministère ou autorité publique chargé de ces activités.

Tous les édifices ecclésiastiques construits après 1905 sont donc entièrement à la charge des diocèses qui en sont les uniques propriétaires. Plusieurs exceptions ont néanmoins fait jour, notamment pour les églises détruites lors des Première et Seconde Guerres Mondiales puis reconstruites. Celles-ci restent la propriété de l'État.

En Île-de-France, la part de ces édifices dont les diocèses sont propriétaires est de 26%, une situation unique en France par son importance.

CONTACT PRESSE

Jean-Baptiste Galland

06 89 26 65 81

jbgalland@schogun.com